

(05/05/20) COVID-19 : Testing dans les MSP/IHP

Les autorités régionales bruxelloises ont décidé de mettre en œuvre une première phase de testing à l'intention des maisons de soins psychiatriques à partir du 20 avril 2020. La sélection s'est faite sur plusieurs critères : cas avérés ou suspectés de Covid-19, gestion difficile des résidents, urgence de retours en centre ...

Cette première phase de testing s'est étendue aux Institutions d'habitations protégées à partir du 02 mai 2020.

Des directives claires et précises concernant la réalisation de ces tests se trouvent [ici](#).

Vous trouverez également deux annexes complémentaires aux circulaires jointes. L'une reprend les [coordonnées téléphoniques utiles et nécessaires](#) à toutes les questions qui pourraient découler du Testing Covid-19 et l'autre, vous informe de la [marche à suivre pour l'introduction des données de votre résident/patient](#) pour le suivi des résultats du test qui aura été effectué.